

RAPPORT ANNUEL  
2020-2021

NOUS,  
le futur.



CÉGEP  
TROIS-  
RIVIÈRES



# TABLE DES MATIÈRES

Mot conjoint de la présidente du conseil et du directeur général .....	3
Notre cégep .....	4
<i>Présentation</i> .....	4
<i>Notre mission</i> .....	4
<i>Notre vision</i> .....	4
<i>Nos valeurs</i> .....	4
Nos instances.....	5
<i>Conseil d'administration</i> .....	5
<i>Comité exécutif</i> .....	5
<i>Commission des études</i> .....	5
Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique .....	6
Effectif scolaire à l'enseignement régulier .....	8
Statistiques sur les diplômés .....	9
Taux d'admissions universitaires .....	10
Taux de placement .....	11
Notre fondation.....	12
Résultats financiers.....	15
Niveau annuel de l'effectif.....	16
Information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus.....	16
Divulgence d'actes répréhensibles .....	16
Allocation pour l'accessibilité au collégial des étudiants en situation de handicap (annexe a112).....	17
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur.....	17
Bilan des activités réalisées pour soutenir l'internationalisation de l'éducation au niveau collégial .....	18
Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants.....	19
Code d'éthique .....	21

# MOT CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

Nous vous présentons avec fierté le rapport annuel 2020-2021 du Cégep de Trois-Rivières.

Comme vous pourrez le constater, le contexte pandémique n'a pas freiné notre organisation. Au contraire! Les réalisations sont nombreuses, les défis aussi, et les résultats témoignent de l'agilité avec laquelle nous avons déployé des solutions innovantes pour s'adapter et continuer à offrir à nos étudiantes et nos étudiants un enseignement de qualité qui répond à leurs besoins variés et grandissants.

Grâce à la collaboration, l'engagement et la créativité de tout notre personnel, nous avons exploré en mode accéléré de nouvelles façons de travailler et de collaborer qui nous servent aujourd'hui d'asises pour continuer à grandir comme organisation.

Nous sommes fiers du travail accompli et des nombreuses actions réalisées en lien avec les grandes orientations de notre Plan stratégique. Nous avons notamment ajouté des services de soutien psychosocial et technologique, pour offrir à nos étudiants un environnement d'étude et de vie enrichissant et ce, même dans le contexte de l'enseignement à distance. La Fondation du Cégep et ses partenaires ont joué un rôle important en appuyant nos initiatives.

Tout au long de l'année, le Cégep est demeuré à l'écoute des besoins changeants des entreprises éprouvées par la pandémie en adaptant en continu les offres et les services dispensés par nos centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT) et par la formation continue et les services aux entreprises. Notamment, de nouvelles formations ont été offertes pour développer les compétences en technologie de l'information. Nous avons aussi collaboré de façon étroite avec différents acteurs des milieux de l'éducation et sociaux-économiques afin de contribuer à la vitalité sociale et économique de notre milieu.

À l'hiver 2021, nous nous sommes projetés vers l'avenir. Nous avons entamé une réflexion institutionnelle en prévision du Plan stratégique 2022-2027 avec plusieurs centaines de personnes, des étudiantes, des étudiants et du personnel, pour élaborer ensemble une vision du Cégep de demain.

En terminant, nous soulignons la collaboration des membres du Conseil d'administration et nous tenons à saluer nos étudiantes et étudiants ainsi que tout notre personnel qui, dans ce contexte particulier et malgré les aléas du télétravail et de l'enseignement à distance, ont maintenu leurs efforts avec souplesse, persévérance et bienveillance.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

**Marie-Josée Bergeron**, présidente du conseil d'administration  
**Louis Gendron**, directeur général

# NOTRE CÉGEP

## PRÉSENTATION

Le Cégep de Trois-Rivières a ouvert ses portes en septembre 1968 à près de 2 200 étudiants inscrits dans 18 programmes d'études. Aujourd'hui, il offre des services éducatifs d'une grande qualité au secteur régulier à une population étudiante de près de 4 000 personnes dans **plus de 40 cheminement scolaires particuliers**. À ces étudiants s'ajoutent quelque 3 000 inscriptions aux divers programmes dispensés par la Direction de la formation continue et des services aux entreprises.

Le Cégep de Trois-Rivières est aussi en interaction avec son milieu par la participation dynamique de son personnel et de sa population étudiante à la vie culturelle, économique, sociale et sportive de la région, par l'accessibilité de son centre d'éducation physique et de sports (CEPS), du Stade Diablos, du Théâtre, des services de sa Clinique d'enseignement en hygiène dentaire, de la Zone entrepreneuriale et des activités de ses trois centres collégiaux de transfert de technologie : le Centre de métallurgie du Québec (CMQ), Innofibre et le Centre collégial de transfert de technologie en télécommunications (C2T3). Enfin, plus de 800 employés sont engagés dans la réalisation quotidienne de la mission du collège, du plan de développement institutionnel, du projet éducatif et du plan de réussite.

## NOTRE MISSION

Offrir des services éducatifs de grande qualité en formation préuniversitaire et technique, en formation continue et pour les entreprises.

Développer les compétences du personnel et favoriser un climat de travail agréable.

Développer la recherche technologique et poursuivre des projets éducatifs et de coopération.

## NOTRE VISION

Préparer les étudiants à devenir des personnes compétentes, responsables et capables d'engagement envers leur milieu.

Valoriser le savoir, la compétence, la recherche technologique et l'innovation.

Développer la vie communautaire, sportive, technologique et entrepreneuriale.

Favoriser l'intégration scolaire et l'éducation interculturelle.

## NOS VALEURS

- **Le respect** : c'est d'abord celui des personnes dans leur rapport entre elles. C'est aussi celui de l'organisation, dans la manière d'en parler, dans la façon de le représenter en classe, dans les services, à l'interne comme à l'externe.

- **L'engagement** : c'est la valeur centrale au Cégep de Trois-Rivières, celle qui, d'ailleurs, structure son plan stratégique. En effet, le Collège affirme que c'est l'engagement des personnes à réaliser sa mission qui permet l'innovation et le développement de l'établissement.

- **La responsabilité** : depuis longtemps, l'expertise acquise par les membres du personnel s'exprime dans un travail marqué au sceau de la rigueur et par le goût du travail bien fait.

- **La concertation** : la consultation, la collégialité, la coopération et la recherche de consensus font partie de la tradition au Cégep de Trois-Rivières. Cependant, cette concertation qui vise à établir les bases d'un travail en commun autour de buts partagés est un défi toujours renouvelé.

- **L'innovation** : la création et l'invention sont des formes d'innovation. Dans les domaines des arts et des sciences, comme dans ceux de la pédagogie, des technologies ou de la gestion, le Cégep valorise le sens de la créativité et de l'originalité.

# NOS INSTANCES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici la composition du conseil d'administration à la suite des élections annuelles tenues en novembre 2020.

### Présidente :

**Marie-Josée Bergeron**, représentante du CRPMT de la Mauricie – Emploi Québec

### Vice-présidente :

**Guylaine Perron**, représentante des groupes socioéconomiques

### Membres d'office :

**Louis Gendron**, directeur général

**Nathalie Cauchon**, directrice des études et de la vie étudiante

### Membres :

**Caroline Beaudry**, représentante des entreprises

**Annie Branchaud**, représentante des titulaires d'un DEC du secteur préuniversitaire

**Ann-Sophie Caron**, représentante des étudiants du secteur technique

**Luc Galvani**, représentant des centres de services scolaires

**Line Lesage**, représentante du personnel de soutien

**Betzayda Manrique**, représentante des groupes socioéconomiques

**Patricia Marchand**, représentante du personnel professionnel

**Alyson Mercure**, représentante des étudiants du secteur préuniversitaire

**Martin Milot**, représentant des parents

**Charles Nadeau**, représentant de l'Université du Québec à Trois-Rivières

**Geneviève Raymond**, représentante du personnel enseignant

**Frédéric Therrien**, représentant des titulaires d'un DEC du secteur technique

**Dominic Tourigny**, représentant des entreprises

**Annie Villemure**, représentante des parents

**Frédéric Walczak**, représentant des enseignants

## COMITÉ EXÉCUTIF

**Marie-Josée Bergeron**

**Louis Gendron**

**Guylaine Perron**

**Frédéric Walczak**

**Nathalie Cauchon**

**Betzayda Manrique**

**Frédéric Therrien**

## COMMISSION DES ÉTUDES

### Présidente :

**Nathalie Cauchon** (2020), directrice des études et de la vie étudiante

### Direction

**Robert Champagne**, directeur de la formation continue et des services aux entreprises

**Émilie Lefrançois**, directrice adjointe à l'organisation scolaire (septembre 2020 à janvier 2021)

**Dany Harvey**, directrice adjointe au cheminement scolaire

**Nathalie Cauchon**, directrice adjointe au soutien à l'enseignement (jusqu'en mai 2020)

**Marie-Josée Boily**, directrice adjointe au soutien à l'enseignement (à partir de juin 2020)

**Julie Caron**, directrice adjointe au soutien à l'apprentissage (à partir de janvier 2021)

### Personnel enseignant

**Josée Annie Cossette**, département de Techniques de travail social (septembre 2020)

**Jean-François Aubin**, département de Techniques de travail social (novembre 2020 à juin 2021)

**Michel Day**, département de Techniques administratives

**Kim Dupont**, département des Sciences sociales

**Ianick Gentes**, département de Mathématiques

**Patricia Nourry**, département de Philosophie

**Geneviève Raymond**, département de Techniques de la documentation

**Éric Therrien**, département de Physique

**Jean-François Morissette**, département de Littérature et communication

### Étudiantes et étudiants

**Alyson Mercure**

### Personnel professionnel

**Anny Guillemette**, aide pédagogique individuelle

**Sylvie Léveillé**, conseillère pédagogique

### Personnel de soutien

**Pier-Luc Matteau**, technicien en travaux pratiques

**Simon Fréchette-Gélinas**, technicien en travaux pratiques

# RÉSULTATS OBTENUS EN REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE

Objectifs	Indicateurs	Résultats-Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan en cours	Cibles	
		2019-2020	2020-2021		Attendues	Obtenues
1.1 Soutenir la persévérance scolaire	Taux de persévérance en 3e session	Automne 2018 Préu: 62,2 Tech: 67,6	Automne 2019 Préu: 67,0 Tech: 65,1	Automne 2019 Préu: 70,0 Tech: 66,5	↑ ↑	↑ ↓
		Hiver 2019 Préu: 43,6 Tech: 30,7	Hiver 2020 Préu: 55,6 Tech: 48,4	Hiver 2020 Préu: 62,0 Tech: 59,5	↑ ↑	↑ ↑
1.2 Offrir du soutien à la réussite	Taux de réussite en 1re session	Automne 2018 Préu: 81,5 Tech: 81,5 Chem: 61,8	Automne 2019 Préu: 83,4 Tech: 81,5 Chem: 61,8	Automne 2019 Préu: 88,3 Tech: 80,6 Chem: 65,9	↑ ↑ ↑	↑ = =
		Hiver 2019 Préu: 67,0 Tech: 86,7 Chem: 59,5	Hiver 2020 Préu: 76,2 Tech: 92,6 Chem: 63,4	Hiver 2020 Préu: 85,9 Tech: 87,6 Chem: 77,4	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
	Taux de persévérance en 2e session	Automne 2018 Préu: 82,7 Tech: 79,2	Automne 2019 Préu: 82,9 Tech: 79,2	Automne 2019 Préu: 82,6 Tech: 78,8	↑ ↑	↑ =
		Hiver 2019 Préu: 53,0 Tech: 37,5	Hiver 2020 Préu: 71,6 Tech: 53,8	Hiver 2020 Préu: 72,2 Tech: 70,6	↑ ↑	↑ ↑
1.3 Améliorer continuellement les programmes d'études, notamment par le travail au sein des comités de programmes	Le nombre de programmes évalués ou actualisés par année	2019-2020 F. rég. = 1 éval, 5 rév. grille FC = 1 AEC	2020-2021 F. rég = 1 éval, 4 révisions de grille FC : 2 AEC	Non disponible	≥1 ≥1	6 2
		1.4 Soutenir la persévérance scolaire à la formation continue	Le ratio du nombre d'étudiantes et d'étudiants terminant une AEC par rapport au nombre d'inscrits	2019-2020 Ratio: 174/175 Taux: 65,1 %	2020-2021 Ratio: 105/144 Taux: 72,90%	Non disponible
2.1 Offrir un environnement d'étude et de vie enrichissant, stimulant et engageant	Le taux de satisfaction des étudiants	2019-2020 Préu: N/A Tech: N/A	2020-2021 Préu: Tech:	Non pertinent	↑ ↑	
2.2 Offrir un environnement de travail enrichissant, stimulant et harmonieux	Le taux de satisfaction du personnel	2020 N/A	2021 N/A	Non disponible	=	N/A
2.3 Déployer une stratégie de communication dynamique destinée à l'interne	Résultats au sondage biennal	68 %	N/A	Non disponible	↑	N/A
3.1 Contribuer au développement de produits, de processus et de services permettant aux entreprises de mieux se positionner dans un monde globalisé	Le nombre d'entreprises impliquées dans des projets de recherche technologique dans les CCTT	2019-2020 Innofibre: 70 CMQ: 94 C2T3: 77	2020-2021 Innofibre: 86 CMQ: 103 C2T3: 67	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↓
	La valeur des projets de recherche technologique dans les CCTT	2019-2020 Innofibre: 3,818 M\$ CMQ: 3,723 M\$ C2T3: 2,105 M\$	2020-2021 Innofibre: 4,467 M\$ CMQ: 4,616 M\$ C2T3: 2,246 M\$	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
3.2 Développer une éducation à valeur entrepreneuriale auprès des jeunes et des adultes afin de susciter le goût d'entreprendre et l'esprit d'entreprise	Le nombre d'enseignants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2019-2020 24	2020-2021 15	Non disponible	↑	↓
	Le nombre d'étudiants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2019-2020 356	2020-2021 196	Non disponible	↑	↓

# RÉSULTATS OBTENUS EN REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Objectifs	Indicateurs	Résultats-Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan en cours	Cibles	
		2019-2020	2020-2021		Attendues	Obtenues
3.3 Assurer la diffusion publique des réalisations des membres de la communauté collégiale	Le nombre d'articles illustrant les réalisations des membres de la communauté collégiale dans les médias	2019-2020 Automne: 56 Hiver: 63	2020-2021 Automne: 36 Hiver: 39	Non disponible	= =	↓ ↓
3.4 Contribuer de manière proactive à l'écosystème des entreprises régionales afin de renforcer les partenariats et les collaborations	Le nombre d'entreprises qui transigent avec le collège par l'entremise du BLEC	2019-2020 720 stage/plac. 97 Alinov/ICTE 110 Zone >3 000 ACT	2020-2021 899 stage/plac. 56 Alinov/ICTE 116 Zone >3 000 ACT	Non disponible	↑ ↑ ↑ ↑	↑ ↓ ↑ =
3.5 Intensifier les activités de recrutement dans la collectivité et dans le monde	Le nombre d'inscrits à la formation régulière, notamment en provenance d'autres régions que la Mauricie ou d'autres pays	Automne 2019 Total = 3 725 Autres pays = 180 Hors Maur. = 853  Hiver 2020 Total = 3 468 Autres pays = 215 Hors Maur. = 92	Automne 2020 Total = 3 723 Autres pays = 141 Hors Maur. = 786  Hiver 2021 Total = 3 363 Autres pays = 182 Hors Maur. = 87	Non disponible	= = =  = = =	↓ ↓ ↓  ↓ ↓ ↓
	Le nombre de personnes inscrites aux services aux entreprises de la formation continue	2019-2020 3 962	2020-2021 4 100	Non disponible	↑	↑
	Le nombre d'heures totales de formations offertes aux services aux entreprises de la formation continue	2019-2020 10 198	2020-2021 8 399	Non disponible	↑	↓
3.6 Impliquer les membres de la communauté collégiale dans des activités visant la mobilité étudiante et la mobilité du personnel	Le nombre d'étudiants impliqués dans les projets de mobilité	2019-2020 80 → 25 (covid)	2020-2021 0	Non disponible	↑	↓
	Le nombre de personnes impliquées dans les projets de mobilité	2019-2020 18 → 3 (covid)	2020-2021 0	Non disponible	↑	↓
	Le nombre de projets de mobilité	2019-2020 9 → 3 (covid)	2020-2021 0	Non disponible	↑	↓
4.1 Veiller à l'amélioration des équipements et des immeubles dans une perspective d'économie d'énergie, de qualité du milieu de vie et de développement durable	Le nombre de projets d'importance au collège	2019-2020 41	2020-2021 42	Non disponible	=	↑
	Les sommes investies dans les projets d'importance au collège	2019-2020 4,364 M\$	2020-2021 2,927 M\$	Non disponible	=	↓
4.2 Faire du cégep un lieu d'innovation technopédagogique	Le nombre de nouveaux projets d'innovation technopédagogique soutenus et accompagnés par le collège	2019-2020 4	2020-2021 12	Non disponible	<b>3</b>	<b>12</b>
4.3 Favoriser le développement continu de notre organisation par l'innovation et l'amélioration continue de nos processus	Le nombre de nouveaux projets d'amélioration continue des processus/année	2019-2020 3	2020-2021	Non disponible		
	Le nombre de nouveaux projets de développement et de partenariats/année	2019-2020 3	2020-2021	Non disponible		
4.4 Adapter le cégep à l'ère du numérique	D'importantes réalisations ou transformations de notre organisation dans différents secteurs	2019-2020 10	2020-2021 7	Non disponible	<b>À définir</b>	<b>À définir</b>

# EFFECTIF SCOLAIRE À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Programme d'études	Collégial 1	Collégial 2	Collégial 3	Total 2020-2021	% pop. totale
<b>SECTEUR INTÉGRATION</b>					
081 Tremplin DEC	287	17		304	7,7
Préalables universitaires (hors programme)	17			17	0,43
<b>Total secteur intégration</b>	<b>304</b>	<b>17</b>		<b>321</b>	<b>8,15</b>
<b>SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE</b>					
200.11 Sciences de la nature-Musique	3	1		4	0,1
200.B0 Sciences de la nature	223	173		396	10
200.C0 Sciences informatiques et mathématiques	23	24		47	1,2
300.21 Sciences humaines-Musique	4			4	0,1
30V.13 Sciences humaines-Arts visuels	7	2		9	0,2
3A0.12 Sciences humaines-Administration	59	56		115	2,9
3A0.13 Sciences humaines-Individu	334	188		522	13,25
3A0.15 Sciences humaines-Monde	45	24		69	1,75
3A0.DA Sciences humaines-Découverte	25	7		32	0,8
3A0.DB Sciences humaines-Découverte (avec mathématiques)	22			22	0,56
501A0 Musique	31	20		51	1,3
51V.A0 Arts visuels	43	31		74	1,9
5A1.AH Littérature, arts et cinéma	15	15		30	0,8
5A1.AK Théâtre et créations médias	26	32		58	1,5
5A1.AL Langues	40	26		66	1,7
700.A0 Sciences, lettres et arts	48	69		117	2,97
700.B0 Histoire et civilisation	25	25		50	1,27
<b>Total secteur préuniversitaire</b>	<b>973</b>	<b>693</b>		<b>1666</b>	<b>42,3</b>
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire	31	25	16	72	1,83
120.A0 Techniques de diététique	16	17	15	48	1,22
180.A0 Techniques de soins infirmiers	117	90	96	303	7,7
221.A0 Technologie de l'architecture	74	38	25	137	3,48
221.B0 Technologie du génie civil	37	18	22	77	1,95
221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment	2	10	2	14	0,36
235.B0 Technologie du génie industriel	11	14	18	43	1,1
241.A0 Techniques de génie mécanique	42	20	27	89	2,26
241.D0 Technologie de la mécanique industrielle	14	14	4	32	0,81
243.B0 Technologie de l'électronique	16	13	8	37	0,94
243.C0 Technologie de l'électronique industrielle	32	21	19	72	1,83
270.A0 Technologie génie métallurgique	10			10	0,25
270.AA Procédés de transformation		1	7	8	0,2
270.AB Fabrication mécanosoudée	2	5	2	9	0,23
270.AC Contrôle des matériaux		4	2	6	0,15
310.A0 Techniques policières	68	50	56	174	4,42
388.A0 Techniques de travail social	71	49	40	160	4,06
393.A0 Techniques de la documentation	24	10	18	52	1,3
410.A0 Techniques de la logistique du transport	6	12	11	29	0,74
410.AU DEC-Bac en logistique	4		2	6	0,15
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion	39	25	38	102	25,95
410.BU DEC-Bac en sciences comptables	14	9	5	28	0,71
410.D0 Gestion de commerces	59	45	52	156	3,96
410.DU DEC-Bac en marketing	23	7	8	38	0,96
420.B0 Techniques de l'informatique	76	27	12	115	2,92
420.BU DEC-Bac en informatique	9	12	12	33	0,84
570.E0 Techniques de design d'intérieur	46	32	24	102	2,59
<b>Total secteur technique</b>	<b>843</b>	<b>568</b>	<b>541</b>	<b>1952</b>	<b>49,6</b>
<b>Grand total</b>	<b>2120</b>	<b>1278</b>	<b>541</b>	<b>3939</b>	<b>100</b>

\* Pourcentage calculé sur le total des étudiants inscrits en 2020-2021, soit : 3939 étudiants



# STATISTIQUES SUR LES DIPLÔMÉS

2020-2021 (diplômés Automne 2020, Hiver 2021 et Été 2021)

Programmes d'études préuniversitaires		Nombre de diplômés
200.BO	Sciences de la nature	111
200.CO	Sciences informatiques et mathématiques	19
3AO.12	Sciences humaines–Administration	165
3AO.13	Sciences humaines–Individu	
3AO.15	Sciences humaines–Monde	
5A1.AH	Arts et lettres–Littérature, arts et cinéma	9
5A1.AK	Arts et lettres–Théâtre et créations médias	15
5A1.AL	Arts et lettres–Langues	13
501.AO	Musique	13
51V.AO	Arts visuels	19
700.AO	Sciences, lettres et arts	56
700.BO	Histoire et civilisation	13
Programmes d'études techniques		Nombre de diplômés
111.AO	Techniques d'hygiène dentaire	14
120.AO	Techniques de diététique	10
180.AO	Techniques de soins infirmiers	51
221.AO	Technologie de l'architecture	20
221.BO	Technologie du génie civil	17
221.CO	Technologie de la mécanique du bâtiment	2
232.AO	Écodéveloppement et bioproduits	4
235.BO	Technologie du génie industriel	12
241.AO	Techniques de génie mécanique	19
241.DO	Technologie de mécanique industrielle	2
243.BA	Technologie de l'électronique–Ordinateur Réseaux	4
243.CO	Technologie de l'électronique industrielle	16
243.BB	Technologie de l'électronique–Télécommunications	1
270.AA	Technologie du génie métallurgique–Procédés de transformation	7
270.AB	Technologie du génie métallurgique–Fabrication mécanosoudée	2
270.AC	Technologie du génie métallurgique–Contrôle des matériaux	3
310.AO	Techniques policières	35
388.AO	Techniques de travail social	34
393.AO	Techniques de la documentation	16
410.AO	Techniques de la logistique du transport	8
410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	24
410.DO	Gestion de commerces	39
420.AA	Informatique	15
570.EO	Techniques de design d'intérieur	18
090.00	DEC sans mention	47
<b>Total</b>		<b>853</b>

# TAUX D'ADMISSIONS UNIVERSITAIRES

		% Admis / Candidats		Nb Candidats	
		CTR	Ensemble des collèges de provenance	CTR	Ensemble des collèges de provenance
<b>Préuniversitaires</b>					
200.B0	Sciences de la nature	93,69 %	93,83 %	317	17 696
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	92,59 %	96,07 %	27	456
300.A0	Sciences humaines	97,85 %	95,36 %	512	29 483
501.A0	Musique	94,44 %	95,10 %	18	429
510.A0	Arts visuels	92 %	95,31 %	25	939
500.A1	Arts, lettres et communication	98,04 %	95 %	102	5 387
300.11	Sciences humaines et Musique	100 %	94,12 %	1	17
300.13	Sciences humaines et Arts visuels	100 %	100 %	1	5
700.A0	Sciences, lettres et arts	92,47 %	97,71 %	93	662
700.B0	Histoire et civilisation	100 %	96,06 %	30	710
<b>Techniques</b>					
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	77,78 %	89,29 %	9	168
120.A0	Techniques de diététique	94,12 %	93,51 %	17	231
180.A0	Soins infirmiers	96,81 %	96,32 %	188	6 903
221.A0	Technologie de l'architecture	92,11 %	92,18 %	38	524
221.B0	Technologie du génie civil	100 %	98,09 %	14	471
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	100 %	93,57 %	4	140
235.B0	Technologie du génie industriel	83,33 %	90,91 %	6	55
241.A0	Techniques de génie mécanique	94,44 %	96,45 %	18	423
241.D0	Technologie de mécanique industrielle	75 %	95,56 %	4	45
243.B0	Technologie de l'électronique	80 %	91,58 %	5	190
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle	100 %	93,36 %	5	241
270.A0	Technologie du génie métallurgique	100 %	100 %	10	16
310.A0	Techniques policières	95,31 %	94,75 %	64	953
388.A0	Techniques de travail social	89,39 %	92,83 %	66	1 032
393.A0	Techniques de la documentation	87,50 %	85,98 %	8	107
410.A0	Techniques de la logistique du transport	90 %	97,22 %	10	72
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	98,31 %	96,18 %	59	1 987
410.D0	Gestion de commerces	98,31 %	95,72 %	59	1 704
420.A0	Techniques de l'informatique	100 %	94,94 %	9	1 244
570.03	Design d'intérieur	100 %	66,67 %	1	3
570.E0	Techniques de design d'intérieur	90 %	89,67 %	10	184

La période couverte comporte les sessions d'automne (2015-2019) et d'hiver (2016-2020). Les sessions d'été ne sont plus disponibles après 2010. Les données présentées dans ce tableau ne concernent que les étudiants ayant obtenu une sanction collégiale en provenance du Cégep de Trois-Rivières. Seuls les codes programmes propres au Collège ont été utilisés. Les données sont absentes pour le trimestre d'hiver 2015 concernant l'Université Concordia.

**% Admis/% Candidats** : Indique le pourcentage de personnes admises en regard du nombre de candidats sélectionnés.

# TAUX DE PLACEMENT

Vous pouvez consulter la version du Rapport annuel 2019-2020 pour connaître les données répertoriées les plus récentes.

[Rapport annuel 2019-2020](#)

# NOTRE FONDATION

## Une réorganisation parsemée de défis

Nul besoin de vous dire que les défis de la pandémie ont continué de se faire ressentir lors de la dernière année. La Fondation a dû se réinventer et faire preuve de grande innovation en ces temps incertains. De plus, le départ de la directrice générale ainsi que son adjointe administrative un peu plus tôt ce printemps a laissé place à quelques ajustements. C'est donc avec modestie, nouvellement à titre de directrice générale, que je vous fais part du rapport annuel 2020-2021.

## Cultiver le savoir, c'est cultiver le succès.

Mylène Carpentier  
**Directrice générale**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

### Président

**Me Nicolas Courcy**, avocat, Lavery Avocats

### Vice-président

**Jason Monfette**, associé et directeur général, Absolu communication

### Trésorier

**Pierre-Philippe Foucher**, directeur général, CPE Saute -Mouton

### Secrétaire

**Lucie Comeau**, retraitée, Cégep de Trois-Rivières

### Administrateurs

**Richard Bacon**, enseignant de Techniques administratives, Cégep de Trois-Rivières

**Marie-Ève Boivin**, directrice des communications et des affaires institutionnelles, Cégep de Trois-Rivières

**Valéry Désilets**, conseillère publicitaire, Cogeco Média

**Louis Gendron**, directeur général, Cégep de Trois-Rivières

**Caroline Lachance**, directrice adjointe des études - Vie étudiante et communautaire, Cégep de Trois-Rivières

**Michel Mercier-Desjardins**, fiscaliste, Soluce Fiscalité et Comptabilité inc.

**Alyson Mercure**, étudiante, Cégep de Trois-Rivières

**Hugo Tremblay**, Banque National.

**Joanie Champagne**, RBC gestion de patrimoine

## ÉQUIPE DE LA FONDATION

**Mylène Carpentier**, directrice générale

**Annie Corbeil**, adjointe administrative

## SALON DES VINS 2021

À la suite du report du Salon des vins d'importations privées en 2020, la Fondation du Cégep de Trois-Rivières n'a eu d'autre choix que d'annuler celui prévu pour la présente année. Plusieurs partenaires ont décidé de reporter leur partenariat pour la prochaine édition. Nous espérons tenir la 4<sup>e</sup> édition en mai 2022.

## BOITES-REPAS CABANE À SUCRE

Étant donné que la Fondation du Cégep de Trois-Rivières devait se retrousser les manches et pallier l'annulation du Salon des vins, c'est sous forme de boîte-repas Cabane à sucre que la Fondation s'est renouvelée. Grâce à la participation de nombreux partenaires, la Fondation a offert, au coût de 60 \$, une boîte-repas de type cabane à sucre. Une campagne qui a vécu un franc succès. À noter que nous avons eu un beau partenariat avec les radios de Cogeco Média pour la promotion de cette campagne de financement. Grâce à cette campagne de financement, la Fondation a pu amasser 15 781 \$.

## CAMPAGNES DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

La Fondation tient à remercier les étudiantes et étudiants qui contribuent à la mission de la Fondation par la cotisation étudiante de 10 \$ par session. De plus, nous tenons à souligner la générosité des employés qui cotisent par prélèvement sur la paie.

# NOTRE FONDATION (SUITE)

## IMPACT DES DONS

### Soutien à la mobilité étudiante, aux activités scolaires et parascolaires et aux étudiants en difficultés financières

Habituellement, la Fondation accorde plusieurs montants pour les projets étudiants et pédagogiques ainsi que pour les divers projets en mobilité. Spécialement cette année, étant donné la pandémie mondiale actuelle, la fondation n'a remis aucune somme en projet de mobilité, puisqu'aucun projet n'a été réalisé.

#### Projets étudiants et pédagogiques—3 250 \$

PROJET	PROGRAMME	MONTANT ACCORDÉ
Semaine de la philo, RÉVISÉE	Philosophie / Tous	100 \$
Salon du livre – Patrick Senécal	Littérature, Arts et Cinéma	300 \$
Diffusion virtuelle du spectacle « Au bout de ta langue »	Ouvert à tous	900 \$
Atelier lyrique du Cégep de TR : Noces de figaro	Musique	600 \$
École des grands	Tous les programmes	1 000 \$
Spectacle fin de session du programme théâtre et créations du Cégep	Finissants du programme Arts, lettres et communication – Théâtre et créations médias	350 \$

#### PROGRAMME DE BOURSES—20 800 \$

##### Bourse Eurêka – 2 500 \$

##### Bourses d'excellence (normalement remises lors du Gala du mérite étudiant) - 5 800 \$

- Autres bourses—6 750 \$
- Fondation communautaire du Saint-Maurice—6 000 \$

#### BUDGET PARTICIPATIF—10 000 \$

C'est avec un souci de collaboration avec les membres du personnel du collège que la Fondation a lancé son tout premier budget participatif. La Fondation du Cégep de Trois-Rivières a demandé au personnel ainsi qu'aux étudiants du collège de soumettre des idées de projets afin de stimuler la vie étudiante, et ainsi contribuer à la réussite scolaire. Plusieurs projets ont été retenus et, à la suite d'un vote auprès des étudiants, professeurs et employés, un seul a été concrétisé. Grâce à ce projet, l'implantation d'un gym extérieur accessible à toute la communauté du collège, mais également aux résidents de la ville de Trois-Rivières a vu le jour.

#### FONDS SOLIDAIRE (anciennement, fonds d'urgence) – 33 181,32 \$

Dans la dernière année, le fonds d'aide d'urgence a été renommé le fonds solidaire. À prime à bord, ce fonds était destiné aux étudiantes et étudiants aux prises avec de grandes difficultés financières mettant en péril leur réussite scolaire en raison de la crise sanitaire. Cependant, au fil du temps, et en voyant la crise se prolonger, nous avons élargi ce fond pour un usage solidaire. Ce fonds est divisé en deux volets, soit les demandes d'aide financières et les prêts de portables.

## NOTRE FONDATION (SUITE)

Effectivement, afin de répondre à un besoin grandissant des étudiants, la Fondation a fait l'acquisition de 80 portables supplémentaires. Le but étant de prêter un maximum de portables pour les étudiants n'ayant pas accès à des systèmes informatiques pour la tenue de leurs cours entièrement en ligne. Le total des investissements pour l'achat de ces portables est de 29 481,32 \$. Grâce à cet investissement, ce sont 198 étudiants à qui la Fondation a pu venir en aide. À noter que depuis la mise en place de ce fonds, ce sont 257 étudiants qui ont pu bénéficier des prêts d'ordinateurs.

Quant aux demandes d'aide financière, c'est plutôt un montant de 4 700 \$ qui a été remis, de différente façon, afin de venir en aide directement aux étudiants éprouvant des difficultés financières et ainsi les aider dans des moments moins évidents.

À noter que la Fondation a pu compter sur la participation de partenaires qui en ont fait la réussite : Le Cégep de Trois-Rivières, l'Association générale des étudiants, le Syndicat des professeures et des professeurs, l'Association des cadres, le Syndicat des employés de soutien ainsi que le Syndicat des professionnels.

### **DONS EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES – 31 473,45 \$**

Différentes entreprises offrent des équipements en dons et services dont plusieurs départements peuvent bénéficier. Notamment le Centre de métallurgie qui, grâce à l'apport de la Fondation, a pu obtenir des équipements à la fine pointe de la technologie à moindre coût.

# RÉSULTATS FINANCIERS

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2021

## Fonds de fonctionnement

	2021	2020
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Enseignement régulier <sup>1</sup>	63 205 455	61 844 735
Formation continue <sup>2</sup>	5 794 358	5 406 348
Services auxiliaires	628 165	1 643 796
<b>Total</b>	<b>69 627 978</b>	<b>68 894 879</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux - Enseignant <sup>3</sup>	31 536 578	31 700 115
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels <sup>3</sup>	24 111 130	23 090 329
Autres charges	12 269 184	12 824 613
<b>Total</b>	<b>67 916 892</b>	<b>67 615 057</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<b>1 711 086</b>	<b>1 279 822</b>
<b>Évolution du solde de fonds</b>		
Solde de fonds au début de l'exercice <sup>4</sup>	1 994 631	1 726 613
Excédent des revenus (charges)	1 711 086	1 279 822
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés	(158 320)	(154 029)
Acquisitions d'immobilisations	(951 160)	(857 775)
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>601 606</b>	<b>268 018</b>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice <sup>5</sup></b>	<b>2 596 237</b>	<b>1 994 631</b>
Solde de fonds affecté à des projets	75 000	-
Solde de fonds non affecté à des projets	2 521 237	1 994 631

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.

2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.

3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.

4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.

5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).

# NIVEAU ANNUEL DE L'EFFECTIF

## Niveau d'effectif

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 a été respecté.

Catégorie d'emploi	2020-2021	
	Nombre de personnes*	Heures rémunérées
Personnel encadrement	35	54 445,5
Professionnels	46	64 008,28
Enseignants	488	461 266,18
Personnel de bureau	290	274 272,85
Ouvriers	16	25 961,15
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>879 953,96</b>

\*Cette donnée réfère au nombre de personnes ayant occupé les postes durant la période donnée (le même poste peut avoir été occupé par plus d'une personne).

## INFORMATION RELATIVE AUX CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

Comme indiqué à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État 92014, le Collège doit inscrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. À cet égard, le Collège a conclu onze (11) contrats totalisant 437 526 \$.

## DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Comme indiqué dans la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Collège doit diffuser le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations. À cet égard, le responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation pour l'année 2020-2021.



# ALLOCATION POUR L'ACCESSIBILITÉ AU COLLÉGIAL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP (ANNEXE A112)

CENTRE D'AIDES		
Département		Allocation annuelle
101	Biologie (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,10 ETC
201	Mathématiques (Centre d'aide en mathématiques)	0,85 ETC
201	Mathématiques (Tutorat par les pairs)	0,45 ETC
202	Chimie (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,10 ETC
203	Physique (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,20 ETC
383	Économie (Centre d'aide en sciences humaines)	0,40 ETC
601	Français (EUF)	0,20 ETC
<b>Total:</b>		<b>2,30 ETC</b>

## STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voici le résumé de l'utilisation des ressources au Cégep de Trois-Rivières :

Type de ressource	Nombre de personne engagée (ETC)	Fonction	Précision
Interne	1	Agente de service social	Sexologue
Externe	0		

Type de services	Cout	Précisions
Organisation de services / guichet unique / sensibilisation		Dépliants, matériel de sensibilisation, kiosque, exposition, ateliers, page VACS à l'agenda
Total des montants dépensés	396,05 \$	

En raison de la pandémie, les activités ont eu lieu en virtuel, ce qui explique que le montant dépensé est moindre que l'an dernier.

# BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR SOUTENIR L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉDUCATION AU NIVEAU COLLÉGIAL

Activité	Dépense	Type de dépenses	État d'avancement
Recrutement international	47 389,19 \$	Représentation Salons Déplacements	Représentation et participation à des Salons et des lycées, en France, en Afrique de l'Ouest, etc. Campagne Web et médias sociaux.  Développement et consolidation des partenariats permettant les échanges étudiants (mobilité entrante et sortante).  250 étudiants internationaux admis pour la rentrée d'automne 2021 et 70 étudiants accueillis pour l'hiver 2021 (COVID-19).
Projets de mobilité étudiants	0 \$	Dépenses des enseignants (avion et déplacements)	Aucun projet de mobilité étudiant en 2020-2021 (COVID-19).
Activités d'accueil et d'intégration	3 481,81 \$	Transport, frais d'activités et repas	Accueil de 10 étudiants à l'automne 2020 et de 70 étudiants pour l'hiver 2021.  Activités d'intégration pendant les sessions majoritairement en format virtuel.

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'annexe R104 au Cégep de Trois-Rivières:

Activité	Dépense	Type de dépenses	État d'avancement
Bourses de mobilité interrégionale	33 000 \$	Remise de bourses	26 étudiants ont reçu une bourse pour l'année 2020-2021

# SOMMES ACCORDÉES POUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'annexe E104 au Cégep de Trois-Rivières:

Titre de l'activité	Cout	Nombre d'enseignants
<p>Formation AutoCad</p> <p>À partir de l'analyse des situations ou des techniques à acquérir, cette formation se veut avant tout pratique et aura le souci de s'appuyer de près à la réalité de travail des participants. Elle permettra aux participants de poser toutes les questions, d'éclaircir toutes les interrogations, de désamorcer les craintes, etc.</p> <p>(Département de Génie électrique)</p>	6 846,55 \$	5
<p>Communauté de pratique</p> <p>Une communauté de pratique est un lieu de développement professionnel qui permet de soutenir le processus de transformation de la pratique de l'enseignant, en misant sur la contribution des pairs et le développement d'un climat de confiance où la collaboration et le partage prédominent.</p> <p>(Multi-départements)</p>	22 032,00 \$	1
<p>Créer des formulaires avec Microsoft Forms</p> <p>(Multi-départements)</p>	73,11 \$	2
<p>Formation aspects légaux de la profession</p> <p>Mettre à jour les enseignants du département d'informatique sur les aspects légaux, les droits et les devoirs liés à la profession d'informaticien. Ces aspects font désormais partie du nouveau programme en techniques de l'informatique.</p> <p>(Département d'Informatique)</p>	720,00 \$	8
<p>Formation en réalité virtuelle</p> <p>À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de bien connaître l'environnement de développement en VR ainsi que l'utilisation des différents systèmes de réalité virtuelle. De plus, ils seront en mesure de connaître toutes les notions de base nécessaire pour réaliser une application de base en réalité virtuelle.</p> <p>(Département d'Informatique)</p>	720,00 \$	7

## SOMMES ACCORDÉES POUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS (SUITE)

Formation sur l'évaluation à distance (FAD) Outils d'alignement pédagogique pour enseignants dans un contexte de formation à distance (Multi-départements)	300,00 \$	38
Formation Python Formation sur l'intelligence artificielle (Département de Génie électrique)	1 422,24 \$	8
Programme MIROIR Pour faciliter l'insertion professionnelle, soutenir et favoriser le développement de saines habitudes d'enseignement (Multi-départements)	55 555,35 \$	5
OneNote - Intermédiaire (Multi-départements)	64,21 \$	5
OneNote - La base (Multi-départements)	102,57 \$	7
Optimiser la gestion du temps avec Outlook (Multi-départements)	151,65 \$	3
Utilisation de TEAMS (Multi-départements)	46,50 \$	5

# CODE D'ÉTHIQUE DU CA

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé au CA du collège au cours de l'année 2020-2021

## PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues au Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

Membre du personnel :

La direction générale, la direction des études, ainsi que les représentants du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre de membre du conseil d'administration.

Code :

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

Collège :

Le Cégep de Trois-Rivières

Intérêt :

Ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

## 2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil d'administration du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,
- de permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance,

- indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

## 3. CHAMP D'APPLICATION

Tout membre du conseil d'administration est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

## 4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le membre du conseil d'administration exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## 5. OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Le membre du conseil d'administration doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions de membre du conseil d'administration;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres membres du conseil d'administration avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indument de sa position pour en tirer un avantage personnel;

# CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit, dans l'année suivant la fin de son mandat de membre du conseil d'administration :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures de membre du conseil d'administration;

- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas au membre du conseil d'administration membre du personnel du collège en ce qui concerne son contrat de travail.

- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le membre du conseil d'administration n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration du collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les membres du conseil d'administration membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti le membre du conseil d'administration en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du collège.

### 7.2 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction de membre du conseil d'administration, ou à l'occasion de laquelle le membre du conseil d'administration utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

a) la situation où le membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;

b) la situation où un membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le collège;

c) la situation où un membre du conseil d'administration, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du collège;

d) la situation où un membre du conseil d'administration accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

# CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

7.3 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, le membre du conseil d'administration membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel.

## 7.4 Déclarations d'intérêts

a) Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivants sa nomination, le membre du conseil d'administration doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts (en annexe « D ») qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.

b) Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par chaque membre du conseil d'administration lors de la première séance de l'année scolaire ou, en cas d'absence, dans les trente (30) jours suivant celle-ci.

c) Outre cette déclaration d'intérêts, le membre du conseil d'administration doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel.

d) L'interprétation suivante s'applique à la notion d'intérêt au sens du Code:

i. Un membre du conseil d'administration a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou envers une personne s'il retire des avantages personnels « pour lui-même, des proches ou une personne morale dans laquelle il a des intérêts » lorsque ceux-ci bénéficient d'un contrat, d'un avantage ou d'une rémunération. Cela s'applique par exemple à son employeur, son conjoint ou un OBNL dans lequel il est administrateur.

ii. Il doit déclarer tous ses intérêts annuellement, par contre il n'a pas à inclure dans cette déclaration les clients qu'il dessert.

iii. Cependant, si durant une délibération, il est en position de favoriser ou de donner l'impression de favoriser une entreprise ou une personne qui lui est liée, même s'il s'agit d'un client, il doit immédiatement dénoncer son intérêt à la présidence et se retirer du débat ou du vote qui s'ensuit.

## 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel, le membre du conseil d'administration qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence du membre du conseil d'administration et en toute confidentialité.

## 7.6 Rôle du président

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des membres du conseil d'administration, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidence a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. Sa décision est finale.

## 8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétariat général agit comme conseiller en déontologie pour toute la durée de son mandat. Ce dernier est chargé :

- d'informer les membres du conseil d'administration quant au contenu et aux modalités
- d'application du Code;
- de conseiller les membres du conseil d'administration en matière d'éthique et de déontologie;

# CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire au rapport au conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 9. CONSEIL DE DISCIPLINE

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Après avoir entendu les parties impliquées, le conseil de discipline décide du bienfondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie au membre du conseil d'administration concerné les manquements qui lui sont reprochés et l'avise qu'il peut, dans les dix (10) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu à nouveau par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, un membre du conseil d'administration peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidence du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que le membre du conseil d'administration concerné a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont, par ordre de sévérité, la réprimande, la suspension ou la révocation. Le membre doit être avisé de sa sanction par écrit.

9.6 Le membre du conseil d'administration visé par une sanction peut en appeler devant le conseil d'administration en s'adressant par écrit à sa présidence dans les dix (10) jours suivant la réception de la sanction.

## 10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 23 septembre 2015.





**NOUS,  
le futur.**

Photo: Sarah Carpentier, ©C&S - Photos d'artistes - Stéphane Dubois, photographe

**2020-2021**  
**Rapport annuel**



3500, rue De Courval, C.P. 97,  
Trois-Rivières (Québec) G8A 5E5  
Téléphone: 819 378-1721  
[cegeptr.qc.ca](http://cegeptr.qc.ca)